

5^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le mardi 17 mai 2022, à 19 h
RENCONTRE EN MODE VIRTUEL

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Serge Rousseau	Président
Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
Mme Marianne Fleury	Administratrice
M. Hugo Leblanc	Administrateur
M. Philippe Moussette	Administrateur
Mme Sylvie Roy	Administratrice

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale
Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M. Frédéric Fortin	Ville de Québec
Mme Michelle Rompré	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Denis Jean	Administrateur
M. Michel Lagacé	Trésorier

5^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le mardi 17 mai 2022, à 19h

RENCONTRE EN MODE VIRTUEL

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3.	Présentation du projet de réaménagement de l'intersection St-Louis / Louis-Francoeur	19 h 05
4.	Adoption des procès-verbaux du 15 mars et du 19 avril 2022	19 h 35
5.	Suivi des procès-verbaux du 15 mars et du 19 avril 2022	19 h 45
6.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h
7.	Période de questions et de commentaires des citoyens	20 h 10
8.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 25
	<ul style="list-style-type: none">• Formation de comités• Boulevard de la Chaudière• Livre d'or• Sécurité• Table de concertation vélo• Environnement et protection de la nature• Golf de Cap Rouge• Marché public de Cap-Rouge• Club des Lions	
9.	Fonctionnement	20 h 45
	<ul style="list-style-type: none">▪ Information et communication▪ Trésorerie	
10.	Divers	20 h 55
11.	Levée de l'assemblée	21 h

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Serge Rousseau, souhaite la bienvenue aux participants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-22-CA-80

Sur proposition de M. Serge Rousseau., appuyée par Mme. Marianne Fleury, l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Présentation du projet de réaménagement de l'intersection St-Louis / Louis-Francoeur

Une présentation est faite par un représentant de la Ville de Québec, M. Frédéric Fortin, concernant le sujet en titre.

Objectifs du projet :

- **Augmenter le respect de l'arrêt obligatoire**
- **Améliorer la visibilité des piétons**
- **Améliorer l'aménagement pour la traverse des piétons**

Mme Anne Corriveau souligne que ce projet est le résultat d'une collaboration fructueuse entre les citoyens et la Ville de Québec. Initialement, des citoyens s'étaient adressés à elle pour indiquer la dangerosité de cette intersection. Le projet vise à pallier à cette situation. Les travaux devraient être faits à l'automne 2022 ou au début de l'été 2023, en fonction de la disponibilité de l'entrepreneur choisi.

Des discussions suivent. Le projet fait l'unanimité et on souligne sa pertinence. Des préoccupations demeurent concernant la piste cyclable. La voie cyclable devrait être repensée ultérieurement quant aux liens qui unissent le Chemin St-Louis, Louis-Francoeur et Chemin Ste-Foy.

4. Adoption des procès-verbaux du 15 mars et du 19 avril 2022

Résolution CQCR-22-CA-81

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par Mme Marie-Ève Lacroix, les procès-verbaux sont adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal du 15 mars 2022

- Statut quo concernant le projet du golf de Cap-Rouge.
- La situation demeure confuse en ce qui a trait aux arrêts d'autobus 94 sur Jean-Gauvin. M. Louis Martin suggère une résolution en règle à ce sujet à l'intention de la Ville et du RTC.
- En suivi de la demande d'un citoyen de créer un club photo à Cap-Rouge, il semble qu'une politique ou un règlement existe à la Ville à l'effet de limiter le nombre d'organismes à un seul par arrondissement. Les administrateurs insistent pour dire que l'arrondissement est vaste et qu'il faudrait considérer les activités de proximité dans une perspective de développement durable et de mobilité. Mme Priscilla Lafond va vérifier auprès du Service des loisirs quant à l'existence d'une telle politique.

6. Période d'intervention des conseillers municipaux

M. Louis Martin :

- Le nettoyage des rues est en cours.
- Rencontre entre l'arrondissement et le RTC. Il a abordé la question de la politique de déneigement des arrêts d'autobus et le partage des responsabilités entre le 311 et le RTC. Le RTC va vérifier.
- Rencontre le 2 juin des Conseils de quartier.
- Rencontre prochaine des conseils de quartier en ce qui concerne le tramway le lundi 30 mai. Une rencontre publique suivra le mercredi 1^{er} juin.
- La mise à jour des travaux en cours dans certains parcs de Cap-Rouge : Les travaux du parc des Seigneuries et du Plateau doivent être faits d'ici l'automne 2022 pour le réaménagement des aires de jeux.
- La démolition de l'usine Anacolor a été réalisée. Il n'y a pas de budget prévu d'ici 2026 pour des projets de réaménagement. L'usine et le terrain sont contaminés, on ne peut donc y toucher sans autorisation gouvernementale du ministère de l'Environnement. À court terme, il n'y aurait donc aucun projet prévu.

7. Période de questions et de commentaires des citoyens

Une citoyenne demande que, dans le cas où il y aurait une résolution au sujet des arrêts d'autobus de la 94 sur Jean-Gauvin, les deux arrêts des deux côtés de la rue soient déneigés et qu'on prévoit le déneigement permettant aux citoyens de monter ou de descendre à l'avant et à l'arrière.

Une citoyenne aborde le point du boisé Chaudière. Elle a communiqué avec la Ville à ce sujet. Elle est préoccupée par le fait qu'une grande partie sera déboisée pour laisser la place au futur parc technologique. M. Martin répond que la dernière version de la Vision Chaudière date de l'automne 2020 et n'a jamais été finalisée et adoptée par le Conseil de Ville. Une présentation devrait être faite par la Ville lors des consultations auprès du Conseil de quartier au sujet du tramway et la vision Chaudière devrait être abordée. Il n'y a pas de reboisement prévu étant donné qu'il s'agit de terrains contaminés. La citoyenne se désole que cet écosystème soit détruit et les administrateurs partagent cette préoccupation et un mémoire avait même été déposé par le CQCR concernant ce dossier.

Mme Marie-Ève Lacroix questionne M. Martin au sujet de la piste cyclable de Jean-Gauvin qui est abîmée. Il n'y a pas de développement. M. Martin suggère une résolution ciblée sur ce dossier qui aborderait également le stationnement du petit centre commercial du garage Eko.

Une citoyenne questionne l'impact du déboisement relié aux travaux du tramway sur la Rivière du Cap-Rouge. Il s'agit d'une grande préoccupation pour le Conseil du bassin de la rivière du Cap-Rouge et elle souhaite que le CQCR appuie le Conseil du bassin à ce sujet. Ce point pourrait être abordé lors de la rencontre sur le tramway. Le CQCR prévoit être très actif dans ce dossier.

8. Dossiers du Conseil de quartier

Cooptation

À l'unanimité, le Conseil d'administration accepte que Mme Claudia Roy devienne membre coopté.

Formation de comités

Des comités seront formés pour faire le suivi des différents dossiers.

Comité livre d'or : Mme Claudia Roy et M. Philippe Moussette

Comité communications Facebook et courriel : M. Serge Rousseau et M. Philippe Moussette.

Comité sécurité routière : Mme Marie-Ève Lacroix, Mme Marianne Fleury et Mme. Ariane Ste-Marie

Comité Table concertation vélo et mobilité active : M. Michel Lagacé, Mme Marie-Ève Lacroix et Mme. Ariane Ste-Marie

Comité environnement : Mme Marie-Ève Lacroix et Mme Marianne Fleury

Comité Boulevard Chaudière : l'appellation sera modifiée et les membres restent à identifier.

Boulevard de la Chaudière :

Plus précisément, il est question de la démolition et de la suite des choses dans le dossier Anacolor. Une résolution est requise dans les meilleurs délais. M. Serge Rousseau, Mme Sylvie Roy et Mme Marianne Fleury vont élaborer un premier jet. Il convient de dire à la Ville quelles sont les attentes du CQCR à très court terme, par exemple de retirer les clôtures orange pour dégager des espaces de stationnement ainsi que d'améliorer l'accès à la rivière en prolongeant le sentier, un parc temporaire et du mobilier urbain. La résolution pourrait être dans le sens suivant :

Considérant les nombreuses demandes faites par le passé par le CQCR;

Considérant que des solutions ont déjà été proposées par le CQCR;

Considérant le fait que les citoyens ont besoin de places supplémentaires pour le stationnement, ce qui permettrait d'augmenter l'achalandage de ce secteur;

Considérant l'importance d'avoir du mobilier urbain;

Considérant l'importance d'avoir un accès à la rivière

Résolution CQCR-CA-22-82

Sur proposition de Mme Marianne Fleury, appuyée par Mme Sylvie Roy, il est décidé de déposer rapidement une résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Livre d'or :

Dix lauréats ont été félicités lors de l'assemblée virtuelle du 19 avril. Il convient de les honorer lors d'une rencontre en présentiel au mois de juin. Des invitations seront envoyées. Un léger goûter sera servi sur place. Un budget de moins de 100 \$ sera requis pour la réalisation de l'activité.

Des démarches seront par ailleurs entreprises par M. Philippe Moussette pour publiciser la signature du Livre d'or et les noms des lauréats dans le journal de Cap-Rouge-Saint-Augustin.

Résolution CQCR-CA-22-83

Sur proposition de Mme Marianne Fleury, appuyée par Mme Sylvie Roy, une collation sera servie qui nécessite un budget de 100 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sécurité :

Le projet sécurité de l'école Marguerite d'Youville a été inauguré. Les piétons qui traversent la rue ont accès à de petits drapeaux afin de faire ralentir les automobilistes.

Le projet *Jamais sans mon casque* de l'École l'Arbrisseau, pour lequel la Ville de Québec et le CQCR ont versé une somme de 3500 \$, a été réalisé. Des affiches pour sensibiliser au port du casque sont encore prévues. Les administrateurs sont d'avis d'étendre ce type de projet à d'autres écoles.

Table de concertation vélo :

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

Environnement et protection de la nature :

Pas de nouveaux développements. L'herbe à poux demeure une préoccupation importante. Une résolution est à prévoir pour la prochaine rencontre.

Golf de Cap Rouge :

Pas de nouveaux développements.

Marché public :

Mme Sylvie Roy fait le point. Il y a eu rencontre entre Immostar, le Marché public, le CQCR, la Ville de Québec et le conseiller municipal, M. Louis Martin. Il faut faire face à des enjeux importants en ce qui concerne la circulation des producteurs et des piétons. Des solutions sont envisagées notamment au cours des trois à quatre semaines pendant lesquelles il sera difficile d'accéder directement du stationnement au marché. Mme Sylvie Roy mentionne l'excellente collaboration de tous. Elle précise par ailleurs que 22 producteurs seront présents cette année.

Le club des lions :

Le club dispose toujours d'une somme de 20 000 \$. Il cherche des projets dans Cap-Rouge et est à l'affût des bonnes idées, par exemple, le parcours des Lions qui a eu lieu à Saint-Augustin. Plusieurs propositions sont sur la table, notamment une statue multigénérationnelle, des balançoires, une pergola, une aire de BBQ. Le président du club des Lions est ouvert à venir faire une présentation au CQCR à ce sujet.

Fonctionnement

- Information et communication

Mme Priscilla Lafond apporte les points suivants :

- Il y aura deux rencontres prochainement sur le tramway, soit lundi le 30 mai pour les administrateurs du conseil de quartier et mercredi le 1^{er} juin pour le public.

- Jeudi le 2 juin, il y aura un atelier sur le fonctionnement des conseils de quartier.

- Trésorerie :

M. Serge Rousseau indique qu'il y a actuellement un solde de 1377,66 \$ \$ et le CQCR a des engagements pour 965 \$. Mme Priscilla Lafond précise que des sommes seront versées au CQCR à l'automne. M. Serge Rousseau souhaite faire une proposition pour qu'une somme de 90 \$ soit versée à Mme Michelle Rompré pour la rédaction du procès-verbal.

Résolution CQCR-22-CA-84

M. Serge Rousseau propose et Mme Marie-Ève Lacroix seconde que soit versée une somme de 90 \$ à Mme Michelle Rompré pour la rédaction du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

À la suite de la demande du Club des Lions, Mme Priscilla Lafond vérifiera s'ils peuvent avoir accès à une salle du centre communautaire.

10. Levée de l'Assemblée

L'Assemblée est levée à 21h39.

Procès-verbal préparé par Mme Michelle Rompré et révisé par M. Serge Rousseau et Mme Ariane Ste-Marie.

signé

signé

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

Serge Rousseau, président